

## **DECISIONS DU CONSEIL**

Extrait des décisions du Conseil communal du 14 mai 2019

**Au cours de sa séance du 14 mai 2019, le Conseil a notamment :**

### **COLLECTIF FEMMES VALAIS**

- pris acte du catalogue des revendications pour la journée de grève des femmes du 14 juin 2019 et informé que les femmes de l'administration communale peuvent s'y rendre en prenant ce jour sur leurs vacances.

### **PERSONNEL ADMINISTRATIF**

- décidé de nommer Mme Sandra Wuerzer au poste de Cheffe de service/coordinatrice administrative.

### **AFFAIRES SOCIALES**

- décidé de ne plus financer la garantie de déficit des appartements Mozaïque, après l'échéance du contrat, fixée au 30.12.2021, étant donné que les locataires actuels ne remplissent plus les conditions prévues initialement, à savoir en lien étroit avec les buts poursuivis par le CMS.
- pris acte de l'avant-projet de modification de la loi d'application de la loi fédérale sur les travailleurs détachés et la loi fédérale sur le travail au noir.

### **FMdF SA**

- informé que les comptes 2018 de FMdF SA sont positifs et que l'Assemblée générale aura lieu le 7 juin 2019.

### **URBANISME**

- informé que le plan directeur cantonal a été approuvé par la Confédération le 1er mai 2019.

### **SERVICES INDUSTRIELS**

- informé que qu'en situation S2 du puits de Barillet, des contrôles de canalisations doivent être effectués, selon la législation et décidé de contrôler les canalisations des 22 propriétaires concernés dans un délai à fixer par la commune.
- adjugé les travaux de sanitaire pour les changement de conduite d'eau potable et d'irrigation à la Route de Châtaignier à l'entreprise Bourgeois Travaux.

### **CULTURE ET SPORTS**

- décidé d'examiner les synergies avec d'autres communes pour l'aménagement du Canal de Fully, rive droite et de s'approcher d'Antenne Régions Valais Romand.
- informé que la commune est partenaire à hauteur de 30.95% pour les travaux au stand de tir les Pierrettes à Martigny et accepté l'attribution du mandat de maçonnerie.

### **TRAVAUX PUBLICS**

- décidé d'adjuger les travaux de génie civil au Torrents de Saxé à l'entreprise Prader Losinger SA et informé que le début de travaux est prévu pour le 24 juin 2019.
- adjugé les travaux de génie civil pour les routes de Châtaignier et de la Solverse Nord à l'entreprise Joseph Carron SA.

## CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

**Requérant :** 214/18 Espace Concept Création, Rue du Levant 106 – 1920 Martigny  
**Objet :** construction d'un jardin d'hiver non-chauffé  
**Situation :** Le Mortorey, Route de la Forêt, Folio 27, Parcelle No 7074, zone coteau hameau

**Requérant :** 33/19 Mariéthoz Sébastien, Ch. de Longet 80 – 1926 Fully  
**Objet :** construction d'un mur de clôture en gabions  
**Situation :** La Combe, Chemin de Longet, Folio 10, Parcelle No 2117, zone faible densité

**Requérant :** 01/19 Ulla Miguel, Rue de la Fontaine 48E – 1926 Fully  
**Objet :** construction d'une piscine enterrée avec pompe à chaleur extérieure  
**Situation :** Verdun, Rue de Prévent, Folio 25, Parcelle No 1947, zone faible densité

- informé de l'autorisation de pose d'un WC amovible à démonter chaque hiver à l'Erié.
- pris acte de la mise à l'enquête du plan de zone de sécurité du Service de la mobilité – Aéroport de Sion.

## ALPAGES

- informé que l'inalpe aura lieu le samedi 25 mai 2019.

## AGRICULTURE

- validé le nouveau périmètre au nord sur la Commune de Fully concernant le 2<sup>ème</sup> projet d'irrigation et la lutte contre le gel par aspersion au Grand Blettay.

## BOURGEOISIE

- nommé Monsieur Alain Mermoud comme membre de l'Association forestière du Bas-Valais suite à l'Assemblée du 10 avril 2019 à Salvan.

## BATIMENTS ET INFRASTRUCTURES SPORTIVES

- accepté de demander une dérogation à l'Association Valaisanne de Football concernant l'éclairage du terrain synthétique pour l'année 2019 avec l'éclairage actuel et d'étudier leur demande de modification dans les budgets 2020.
- informé que l'appel à soumission pour environ 200 repas par jour, à savoir 30'000 repas /année, pour la crèche, est en cours de rédaction et que la procédure ouverte sera utilisée.